



**Parents, conjoints, enfants,
15% de la population active joue désormais un rôle d'aidant
et ils sont plus de 20% à passer sous silence leur situation ⁽¹⁾**

Paris, le 13 Septembre 2016 - Aujourd'hui en France, 11 millions de personnes sont des proches aidants et parmi eux, plus de 50% sont actifs ⁽²⁾. Le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de travail laissent entendre que plus de 20% des actifs joueront un rôle d'aidant dans les années à venir. Une situation difficile à vivre, puisqu'ils sont plus de 1 sur 5 à préférer taire leur situation auprès de leur employeur ⁽³⁾. Face à cette évolution et dans le cadre de la nouvelle loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, la Journée Nationale des Aidants concentre cette année son action sur ces aidants, qui doivent au quotidien concilier travail et aide familiale. La JNA se déroulera le 6 octobre, sous le haut marrainage de Madame Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie. De nombreuses actions à Paris, au sein des entreprises et dans toute la France permettront aux Français de s'informer sur leurs droits, les aides existantes et les démarches à effectuer pour faciliter leur quotidien.

Un impact conséquent sur la vie professionnelle et un bouleversement de la structure familiale

Profil des aidants ⁽²⁾ :

- 53% sont actifs, dont
42% sont salariés
- 56% sont des
femmes
- 55% ont 50 ans et +

Etre aidant a un impact sur les conditions de travail. Pour 33%, la situation d'aidant a un impact négatif sur la vie professionnelle ⁽²⁾ et **58 % déclarent avoir du mal à concilier travail et obligations familiales ⁽¹⁾.**

Le salarié aidant ressent une charge importante « *il a des contraintes temporelles lourdes, s'ajoute à cela la charge psychique, même au travail il pense à son proche...* » commente Clémentine Scherer, psychologue clinicienne, responsable du pôle de soutien psychologique, Ressources Mutuelles Assistance.

Paradoxalement, **exercer une activité professionnelle lui permet de maintenir un lien social.** « *Aller travailler permet à l'aidant d'avoir un sas de décompression, échanger avec ses collègues lui permet de se changer les idées. Le lieu de travail est alors un endroit préservé, hors de la sphère de l'aidant* » ajoute Clémentine Scherer.

74 % des salariés aidants se déclarent satisfaits par leur travail ⁽¹⁾

Ce sont principalement les femmes qui assurent le rôle d'aidant, notamment lorsque les contraintes sont telles qu'elles nécessitent une réduction du temps de travail voire une cessation de l'activité professionnelle. « *La femme aidante a en charge une famille. Se pose alors la question de son rôle de femme mais aussi en tant que fille, dans le cas où elle s'occupe de son parent. Un important remaniement de la structure familiale s'opère alors* » précise-t-elle.

« Aider une personne handicapée devient avec le temps un acte naturel et à la longue, on ne s'en rend plus compte. Concilier travail professionnel et travail d'aidant est aussi fatiguant et parfois on aimerait de l'aide »
témoigne une aidante.

Un temps de repos sacrifié par méconnaissance des dispositifs légaux

Les salariés aidants ont des difficultés à connaître l'ensemble des aides et des ressources mis à leur disposition, qu'il s'agisse d'aides financières, humaines ou techniques. Ils sont en effet **73% à ne pas connaître ces dispositifs** ⁽¹⁾. C'est une des raisons pour lesquelles, ils s'arrangent, trouvent des solutions.

- 50 % utilisent RTT et congés annuels
 - 23 % s'arrangent avec leurs collègues
- 13 % utilisent les arrêts maladie
- 1/3 occupent un temps partiel ⁽¹⁾

La loi de 2016 relative à "l'adaptation de la société au vieillissement" permet à présent de faciliter les conditions pour que les salariés aidants puissent prendre un **congé, appelé « congé de proche-aidant »** de trois mois renouvelables, avec la possibilité de négocier un temps partiel avec l'employeur. La loi prévoit également le **droit au répit pour permettre aux proches aidants de se reposer ou de s'accorder du temps libre**.

Une situation passée sous silence pour 1 salarié aidant sur 5 ⁽¹⁾

« Dans une entreprise qui cultive la performance, les salariés aidants peuvent être perçus comme des personnes qui ne placent plus leurs priorités dans leur travail » F. Guichet, sociologue

Plus de 21% des salariés aidants n'informent pas leur employeur de leur situation ⁽¹⁾. « *Les aidants ont le sentiment qu'ils vont perdre leurs reconnaissances professionnelles s'ils parlent de leur situation, auquel s'ajoute la peur d'une perte de salaire* » précise Clémentine Scherer.

L'aidant ne se tourne pas naturellement vers les aides. « *Pour l'aidant, cela ne va pas de soi de demander de l'aide, car l'aidant n'a pas conscience qu'il est aidant. Il estime que c'est naturellement son devoir d'aider un proche* » explique Franck Guichet, sociologue. Si aucune aide n'est apportée, certains aidants arrivent à une **situation d'épuisement**, qui peut mener à un arrêt maladie. « *Ils taisent leur situation au travail, développent des stratégies d'adaptation, qui peuvent conduire à l'épuisement* », conclut Clémentine Scherer.

A l'ère du bien-être au travail, une préoccupation grandissante pour l'entreprise

Face à ce nombre croissant de salariés aidants et pour limiter le recours aux arrêts maladie, **les entreprises intègrent de plus en plus cette situation à la RSE**, plus particulièrement les grandes entreprises. Pour Clémentine Scherer, une des premières actions à mener est de faire de l'information et surtout de la prévention en entreprise sur les aides existantes. « *Plus les entreprises mettent à disposition un environnement de travail favorable aux salariés qui leur permet de concilier travail et vie familiale, plus les salariés y trouveront une forme d'épanouissement* » conclut Franck Guichet.



6 OCTOBRE 2016 :

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS, une journée pour dire JE T'AIDE

Informers les entreprises, sensibiliser les salariés et tous les actifs aux aides existantes, mais aussi mobiliser tous les acteurs du soutien aux aidants, telle est la mission que s'est donnée l'Association pour la Journée Nationale des Aidants pour cette 7^{ème} édition.

De nombreux événements et manifestations dans toute la France

Associations, entreprises, collectivités, établissements d'accueil, centres de soins, professionnels de l'accompagnement du secteur médical et du secteur social organisent des rencontres pour informer les aidants sur leurs droits et sur toutes les aides mis à leur disposition. **Des pièces de théâtre, séances de sophrologie, ateliers de yoga et bien d'autres activités rythmeront aussi cette journée.**

Un site internet dédié à la Journée Nationale des aidants recense les actions organisées sur toute la France ainsi que les outils à disposition des aidants par les différents acteurs impliqués dans l'aide aux aidants. Conseils pour la sortie d'hôpital, gérer les conflits au sein de la famille, vidéo de démonstration des postures à adopter pour aider un malade à se déplacer, ligne d'écoute pour les aidants, ...

Affiches, flyers, téléchargeables sur le site web de l'association, sont à la disposition des services des Ressources Humaines des entreprises, mais aussi des organisateurs d'événements, associations, fédérations professionnelles, institutions, ... afin de leur permettre de créer leur propre événement.

La JNA mobilise les entreprises pour leurs salariés aidants

Une conférence-débat sur la thématique : salariés aidants, quels enjeux pour l'entreprise ?

Une conférence-débat, organisée en partenariat avec l'AFNOR (Association Française de Normalisation) et l'ANDRH (Association Nationale des DRH), en présence de **Pascale Boistard, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Affaires Sociales et de la Santé** aura lieu **le 6 Octobre**. Elle aura pour objectif de débattre avec des Directeurs des Ressources Humaines autour des problématiques des aidants et d'identifier des pistes de réflexion d'actions pouvant être mises en œuvre par les entreprises. **Un livret d'information reprenant les discussions et conclusions sera édité à l'issue de la conférence.**

Des conférences, à destination des salariés, organisées par l'association et animées par des sociologues, psychologues du travail et autres professionnels du secteur se tiendront au sein de différentes entreprises autour des thématiques : quels sont mes droits en termes de congés ? Quelles sont les aides dont je dispose ? Comment organiser mon temps de travail ?

Un kit des aidants sera mis à la disposition des DRH dès le 6 octobre. Sa vocation est de faciliter l'accès aux informations et services existants pour les salariés en situation d'aidant. Ludique et interactif, ce kit présentera l'aidant dans son quotidien : à la maison, à l'hôpital, en maison de retraite, au travail, en vacances, face à l'administration. Il délivrera des informations, sous forme de vidéos, visant à simplifier son quotidien. Comment sa ville peut l'aider ? Quelles solutions de répit existent ? Quels gestes et postures adopter pour ne pas se blesser ? Comment aménager son habitat ?

Retrouvez toutes les informations sur <http://lajourneedesaidants.fr/>

A propos de l'Association pour la Journée Nationale des Aidants

L'Association pour la Journée Nationale des Aidants rassemble nombre d'acteurs engagés auprès des aidants et œuvre à l'organisation d'une Journée Nationale des Aidants. Temps fort de notre société, cette journée est l'occasion de reconnaître les millions d'anonymes qui accompagnent au quotidien un proche malade ou handicapé, quel que soit son âge et de penser à tous ceux qui, par leur implication et leur engagement, sont les moteurs d'une société nouvelle, plus solidaire et plus humaine. Cette journée est aussi l'occasion de valoriser tous les acteurs du soutien des aidants : associations, entreprises, collectivités, artistes, etc.

Contact presse : Florence Sabatier

florence@lajourneedesaidants.fr

Tél. : 06.61.41.02.98

1 - Enquête Macif - Unaf : « Etre aidant et travailler auprès de 371 salariés aidants sur la période entre février et juillet 2015. 2 - Baromètre Aidants, réalisé par BVA pour la Fondation April. Sondage réalisé sur un échantillon de 1997 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Juin 2015. 3 - Enquête nationale conduite par Sociovision auprès d'un échantillon de 3500 salariés du secteur privé pour le groupe de protection sociale Malakoff-Médéric.

La Journée Nationale des Aidants 2016 est soutenue par :



KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES



CRÉDIT AGRICOLE
ASSURANCES

PRO BTP
GROUPE

